

REPUBLIQUE FRANCAISE



DOSSIER : N° DP 057 712 26 00003

Déposé le : 12/01/2026

Demandeur : Monsieur MASCHINO Joël

Nature des travaux : Réfection de la toiture

Sur un terrain sis : 15, lotissement "la houblonnière" à
VIC-SUR-SEILLE (57630)

Référence(s) cadastrale(s) : 712 01 136

COMMUNE de VIC-SUR-SEILLE

DECISION de non-opposition à une déclaration préalable au nom de la commune de VIC-SUR-SEILLE

Le Maire de la Commune de VIC-SUR-SEILLE

VU la déclaration préalable présentée le 12/01/2026 par Monsieur MASCHINO Joël, demeurant 15, Lotissement "La Houblonnière" - 57630 VIC SUR SEILLE,

VU l'objet de la déclaration :

- pour la réfection de la toiture ;
- sur un terrain situé 15, Lotissement "La Houblonnière" à VIC-SUR-SEILLE (57630) ;
- pour une surface de plancher créée de 0 m² ;

VU le Code de l'Urbanisme,

VU la Cartographie de l'aléa Retrait-Gonflement des Argiles disponible sur le site www.georisques.gouv.fr et réalisée par le BRGM-MTES,

VU le plan local d'urbanisme révisé le 04/02/2022,

DECIDE

Article 1 (UNIQUE)

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

VIC-SUR-SEILLE, le 23/01/2026
Le Maire,



L'avis de dépôt de la demande de déclaration préalable susvisée a été affiché en mairie le :

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.